



# ROTARY CLUB DE BEYROUTH

*Doyen du District 2452*



## LE BULLETIN

Volume 89 N°9

Année Rotarienne 2019 – 2020

### Réunion du Lundi 16 Septembre 2019

---

Président du R.I. : *Mark Daniel Maloney*

---

Gouverneur du District : *Shawkat Tadros*

Déléguée du Gouverneur : *Bana Kalash Kobrosly*

Assistant du Gouverneur : *Ghassan Hajjar*

---

Président du RC Beyrouth : *Roger Ashi*

Secrétaire du RC Beyrouth : *Antoine Amatoury*

---

Devise du Président du RI et du Club pour l'année 2019-2020

« **Le Rotary connecte le Monde** »

## LE PROTOCOLE

### Ont assisté à la réunion :

#### **29 Rotariens du Club de Beyrouth**

ABBOUD Nabil (IPP)  
ABI NAJEM Abdo  
AMATOURY Antoine  
ARIS Toufic (PP)  
ASHI Roger (P)  
AZAR Rima  
BASSOUL Aziz (PP)  
BOULOS Rosy

CHOUERI Nicolas (PP)  
CODSI Reine (PP)  
DABBAGH Walid  
DAOU Aïda (PE)  
DOUAIDY Mounir  
FAYAD Habib  
FAYAD Halim (PP)  
GHANDOUR Misbah

HAFEZ Antoine (PP)  
HAMMOUD Samir (PP)  
HOCHAR Ronald  
JABRE Raymond  
KALDANY Savia (PP)  
KANAAN Pierre (PP)  
KETTANEH Henry (PP)  
MAHMASSANI Malek (PP)

MEOUCHY Rita  
METNI Gabriel  
TABBARAH Ahmad  
TARAZI Roger (PP)  
ZOUAIN Georges

#### **Les invitées**

- Me Christine Assi, invitée du PP Samir Hammoud
- Mme Rim Bassil, invitée de PP Aziz Bassoul
- Mme Rima Tabbarah, épouse d'Ahmad Tabbarah

### Annonces du Secrétaire

#### **Les cartes de compensation**

- Walid Dabbagh a visité le RC de Boston le 12/08/19
- PP Aziz Bassoul et Maïssa Fatté ont visité le RC de Paris le 07/09/19 ;
- PP Reine Codsì, PP Savia Kaldany, PP Aziz Bassoul, PP Meguerditch Bouldoukian, PP Pierre Debahy, PP Halim Fayad, PP Antoine Hafez, PP Malek Mahmassani, Joyce Azzam, Misbah Ghandour ont assisté à la remise des trophées dans le cadre de l'Image Publique du Rotary, le 12/09/19.

#### **Les messages d'excuses**

En voyage : PP Mona Kanaan, PP Zouheir Bizri, PP Pierre Debahy, PP Maurice Saydé, Joëlle Cattan, Aida Cherfan, Maïssa Fatté, Samir Nasr, Antoine Sacy ;

Empêchement : PP Meguerditch Bouldoukian, PP Abdel Salam El Solh, PP Mohamad Fawaz, PP Habib Ghaziri, Robert Arab, André Boulos, Gabriel Gharzouzi, Elias Nasr.

#### **Prochains évènements du Club**

- Lundi 23 septembre à 13h30 – Conférence de notre camarade Samir Nasr sur « Perspectives économiques à court et moyen termes » ;
- Samedi 28 septembre – Sortie au Nord - Départ de l'hôtel Le Gabriel à 9h (programme déjà envoyé) ;
- Lundi 30 septembre à 13h30 – Visite du Gouverneur, précédée par des réunions avec le Comité puis avec nos 3 clubs Rotaract filleuls ;
- Lundi 30 septembre à 20h – Dîner avec les Rotariens Visiteurs de France et d'Allemagne, au restaurant Tawlet - Mar Mikhael ;
- Lundi 7 octobre à 13h30 – Conférence de M. Constantin Salameh, Board Advisor and Investor in SMEs in EMEA sur « Réduire la pauvreté en développant les entreprises sociales dans les économies émergentes » ;
- Lundi 14 octobre à 13h30 – Conférence de Mme Léa Baroudi, Fondatrice et Directrice de MARCH, sur : « Résoudre les conflits sectaires à travers l'art, la culture et l'activisme » ;
- Lundi 21 octobre à 13h30 – Conférence de Mme Zalfa Nassar Senior Audit Partner, sur « Les récentes modifications des impôts et taxes au Liban ».

## Le Courrier

- Samedi 5 octobre – Dîner avec le groupe de 25 Rotariens français du CIP France/Liban à Eddé Sands - \$50 p/p ;
- Calendrier de tous les évènements des RC du Liban, mis à jour par PP Samar Saab.

\*\*\*\*\*

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION STATUTAIRE

Roger Ashi a présidé cette réunion statutaire au cours de laquelle notre camarade Abdo Abi Najem a fait une présentation sur les *Startups*.



Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, le P Roger Ashi a cédé la parole au chef du protocole, Rima Azar, qui a annoncé les prochains évènements du Club ainsi que le courrier reçu.

Après le repas, le PP Halim Fayad a présenté notre camarade Abdo Abi Najem en quelques mots : « *Je suis le parrain de Abdo ; je peux vous dire, tout simplement, que c'est un excellent avocat. Il nous présente aujourd'hui un sujet qui intéresse un grand nombre de personnes : Les Startups.* »



A. Abi Najem s'est tout d'abord présenté comme un avocat qui exerce dans le domaine de la communication et des affaires :

Je travaille à partir de Beyrouth avec des satellites dans le Golfe et dans le monde arabe ; j'ai été dès mes premières années de stage en contact avec le monde des médias (production cinématographique, production de musique, droits de distribution...). Depuis moins de 25 ans, la télévision et la radio ont été remplacées par la technologie numérique et la digitalisation.

Je me suis installé à Washington DC où j'ai fait des études focalisées sur le droit international des affaires. C'est ainsi que mon parcours d'avocat, considéré tout au début comme traditionnel, a croisé le monde des startups (abréviation de 'start up companies').

À l'aide d'un Powerpoint, A. Abi Najem a passé en revue l'historique des startups :

Dans le temps, le rêve des jeunes était d'être engagés dans une grande entreprise ; de nos jours les jeunes rêvent de *success stories* et de la Silicon Valley. Les investisseurs sont essentiels pour la concrétisation des projets des startups (on les appelle *Angels*) ; et les startups, avant même le lancement de leur projet, tentent de vendre leur produit au meilleur prix et étudient déjà un plan de sortie (*Exit Plan*). Ces investisseurs peuvent être des associations, l'État, ou bien les startups ont recours à ce qu'on appelle un *crowd-funding*.

Finalement les fonds à capitaux à hauts risques (prélevés avant que le projet ne commence) s'appellent *Seed funding* ou financement de démarrage. Dans ce dernier cas les pronostics ne sont pas toujours bons et les projets tombent très souvent à l'eau. (75% des startups s'arrêtent en chemin par manque de fonds et 1% aux EU réussissent un plan de sortie).

Parfois l'investisseur propose à l'entrepreneur de gérer la startup contre un salaire faramineux.

Je peux vous donner l'exemple au Liban d'une startup qui a commencé avec un capital de démarrage de 400.000\$ et qui, après 5 ans, a été vendue à 15 millions de dollars.

Une startup est évaluée selon le nombre de ses utilisateurs/visiteurs.

Je donne l'exemple de 'Karim', l'équivalent de Google dans le monde arabe, a été vendu à 3 milliards de dollars, 7 ans après sa formation.

Exemple de l'application 'Anghami', fondée par deux jeunes Libanais, leur rapporte aujourd'hui 20 million de dollars par an (tarif d'un dollar par mois payé par des milliers de personnes dépendantes de cette application qui fournit un choix musical sans limites).

Les pays qui ont encouragé les startups : EU, Royaume-Uni, Canada, Inde, Israël, Allemagne, Malaisie, Danemark, Suède... Au Liban, en 2014, la BDL a versé plus de 400 millions pour soutenir les startups. La BDL a même organisé un énorme forum pour encourager cette orientation.

La plupart des startups libanaises font faillite. 'Berytech' et 'Beirut Digital District' offrent aux jeunes entrepreneurs des locaux, une assistance technique et même légale. En janvier 2019, même des lois ont été adaptées sur ce genre d'affaires au Liban.

L'e-world va très vite et la loi a du mal à rattraper cette évolution. (Cas de diffamation et autres...).

Merci. (*Document PDF de la présentation PowerPoint en pièce jointe*)

Abdo Abi Najem a été vivement applaudi et une session questions/réponses a immédiatement suivi :

Question : Si nous prenons l'exemple d'UBER, considéré déficitaire, comment continue-t-il à fonctionner ?

Réponse : Non seulement ; Uber, déficitaire, a racheté Karim afin d'obtenir un monopole mondial. C'est en un sens acheter les marchés du futur. Dans 10 ans il y aura une telle dépendance, qu'UBER sera la seule compagnie de taxi au monde. C'est facile, c'est pas cher et il y a un système d'évaluation du chauffeur et du client. Il y a également un Uber Food. Il y a des startups qui sont des traiteurs sans jamais ouvrir un restaurant.

Question : Est-ce que les banques acceptent de financer des startups ?

Réponse : En général ces projets sont à hauts risques ; c'est pourquoi la BDL a créé la circulaire 331 en 2014.

Intervention : Malheureusement cette circulaire n'a pas été très efficace vu le manque de préparation du contexte légal, la question du copyright, etc., ...

La réunion s'est achevée à 15 heures.

\*\*\*\*\*